QUI SOMMES-NOUS ?

Premier syndicat français des cadres et de l'encadrement, nous sommes **LES SEULS** à défendre les intérêts d'une catégorie professionnelle spécifique : **l'encadrement et la maîtrise.**

La CFE-CGC tient à conserver sa spécificité : être la voix des techniciens, agents de maîtrise, forces de vente, cadres, ingénieurs.

En bref, des salariés dont les fonctions comportent :
> responsabilités
> commandement
> initiatives
et ce, qu'ils viennent du secteur privé ou du secteur public.

180 000 salariés militants partagent nos valeurs partout en France.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

À la CFE-CGC, nos militants et adhérents **sont des professionnels comme vous,** ils font **les mêmes métiers que vous** et rencontrent **les mêmes difficultés que vous !**

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un gage de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

L'ATOUT GAGNANT POUR NOS ADHÉRENTS !

En rejoignant la CFE-CGC, nos adhérents bénéficient d'un panel de services qui leur sont dédiés :

- **assistance et protection juridique ;**
- **service de soutien psychologique ;**
- **complémentaire santé ;**
- **aide aux démarches au sein des institutions et organismes ;**
- **etc.**

Ces services, vous les trouverez partout en France !

Grâce à la Galaxie des délégations départementales et locales, vous serez accompagné quel que soit votre lieu de résidence.

www.cfecgc.org

QUE DÉFEND LA CFE-CGC POUR LES SALARIÉS ?

> Le **maintien du pouvoir d'achat,** aujourd'hui, notre combat primordial.

> Une **retraite proportionnelle au salaire** de l'encadrement (AGIRC) et le droit à une **information complète** pour le meilleur choix de sa retraite.

> L'insertion et le maintien de l'**emploi des jeunes et des personnes handicapées.**

> La **formation des salariés** en proposant : bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)…

> La reconnaissance de toutes les compétences et une juste **hiérarchie** des fonctions et des salaires.

> Une meilleure adéquation entre **vie professionnelle et vie privée.**

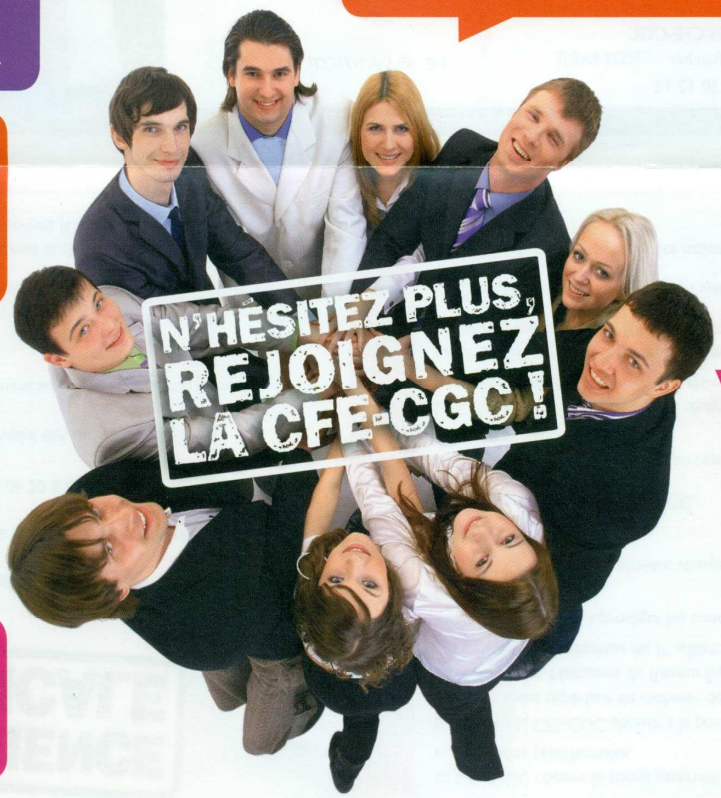

> La proposition d'une **aide psychologique et d'écoute** dans les entreprises.

> Faire entendre la voix de l'encadrement dans le **dialogue social** au sein des entreprises.

> **L'égalité professionnelle,** le handicap, les séniors, la responsabilité sociétale.

CFE CGC

Le + syndical

EXPÉRIENCE SYNDICALE

1944	Naissance de la Confédération générale des Cadres.
1947	Création de l'AGIRC (régime de retraite complémentaire pour les cadres).
1959	La CGC obtient un abattement de 20 % de l'impôt sur le revenu.
1966	La CGC crée l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC).
1979	Création de la section encadrement aux conseils des Prud'hommes.
1981	La CGC devient la CFE-CGC.
1989	Création de la Confédération européenne des cadres (CEC).
2000	Création de l'Observatoire du stress et de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse).
2002	La CFE-CGC obtient le congé paternité et atteint d'excellents résultats aux élections prud'homales.
2003	L'action de la CFE-CGC aboutit à la possibilité pour les diplômés de l'enseignement supérieur de racheter des trimestres d'étude en vue de leur retraite. Naissance du Réseau Équilibre en faveur de l'égalité professionnelle. Publication du 1er « Baromètre stress ».
2004	La CFE-CGC réussit à protéger les contrats collectifs en matière de prévoyance santé.
2005	La CFE-CGC obtient la première vice-présidente à la Mutualité sociale agricole (MSA).
2007	Lancement du site Handi CFE-CGC.
2008	La CFE-CGC est la 1ère organisation représentative dans l'encadrement aux élections prud'homales.
2009	La CFE-CGC communique sur les réseaux sociaux et développe l'interactivité avec ses adhérents et militants.
2010	La CFE-CGC obtient la première vice-présidence et un deuxième siège d'administrateur central à la Mutualité sociale agricole (MSA).
2011	La CFE-CGC reconnue organisation syndicale catégorielle.
2012	La CFE-CGC lance la 1ère enquête nationale auprès des salariés de l'encadrement des TPE.

Votre interlocuteur :

Maison de la CFE-CGC
59, rue du Rocher - 75008 PARIS
Tél. : 01 55 30 12 12

CFE CGC

Le + syndical

www.cfecgc.org

Conception, réalisation : Agence L'Œil et la Plume - Tél. : 01 44 26 10 43